Section 0. Avis d'Appel d'Offres (AA0)

Objet : **ACQUISITION DE CONSOMMABLES MEDICAUX, DE REACTIFS ET DE TESTS AU PROFIT DES CENTRES DE SANTE DE COTONOU**

Référence SIGMaP: **F_ DDLP _56617**

MAIRIE DE COTONOU

AOO N° .....060...../2022/MCOT/SE/PRMP/SP-PRMP du...08.../...12.../2022

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite au plan de passation des marchés publics de la Mairie de Cotonou publié sur le portail web des marchés publics du Bénin 12 octobre 2022.

BON A LANCER

2. La Mairie de Cotonou a obtenu dans le cadre de son budget des Fonds d'Appui au Développement des Communes (FADeC) , afin de financer l'appui à la protection de la Commune contre le COVID 19 pour l'amélioration des conditions d'hygiène et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché relatif à l'acquisition de consommables médicaux, de réactifs et de tests au profit des centres de santé de Cotonou.

3. La Mairie de Cotonou sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir les consommables médicaux, de réactifs et de tests au profit des centres de santé de Cotonou. Ce marché est constitué de deux (02) lots pouvant être attribués séparément.

Lot 1 : Acquisition de consommables médicaux,

Lot 2 : Acquisition de réactifs et tests

NB : Un candidat peut soumissionner aux deux (02) lots mais ne peut être attributaire que d'un (01) seul lot. Lorsqu'un soumissionnaire présente des offres économiquement les plus avantageuses sur plusieurs lots, on lui attribuera : **le lot sur lequel l'écart entre son montant et celui de son suivant immédiat est le plus élevé**.

4. La participation à cet appel d'offres ouvert tel que défini dans la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant code des marchés publics en République du Bénin concerne tous les candidats éligibles, remplissant les conditions définies dans le présent Dossier d'Appel d'Offres Ouvert et qui ne sont pas frappés par les dispositions des articles 61 et 121 de ladite loi.

5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Personne Responsable des Marchés Publics et prendre connaissance des documents d'appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après : **Mairie de Cotonou, 120, Avenue du Renouveau (8.047), Wologuèdè dans le 8ème Arrondissement de la ville de Cotonou, Secrétariat Permanent de la Personne Responsable des Marchés Publics sis au Rez-de-chaussée du bâtiment situé derrière le grand immeuble à compter de** ..13...../Décembre.. **/2022, de 08 heures à 12 heures 30 minutes et de 14 heures à 17 heures 30 minutes, heure locale (GMT+1), Email : prmpcotonou@mairie.bj , tous les jours ouvrables.**

6. Le délai de livraison est **d'un (01) mois** pour chaque lot (1 et 2) à compter **de la date mentionnée dans l'ordre de service de commencement des prestations.**

7. Les exigences en matière de qualification sont :

a) Pour les anciennes entreprises :

BON A LANCER

Exigences technique et expérience :

- être spécialisé dans la vente des équipements, consommables et matériels médicaux justifié par le registre de commerce, les statuts;

- justifier d'une autorisation du Ministère de la Santé permettant la vente des équipements, consommables et matériels médicaux ;
- avoir réalisé au cours des trois dernières années (2019, 2020 et 2021), au moins **deux (02) marchés similaires de fournitures des équipements, consommables et matériels médicaux ; de montant égal à cent vingt-cinq millions (125 000 000) de francs CFA HTVA chacun pour le lot 1 et de deux cent trente-cinq millions (235.000.000) francs CFA HTVA chacun pour le lot 2,** justifiés par la copie légalisée des attestations de bonne fin d'exécution, ou copie légalisée d'un procès-verbal de réception de marché signés par des autorités contractantes ou leurs représentants (administration publique, sociétés ou offices d'état ou mixtes, représentations ou organisations internationales au Bénin ou toutes autres personnes morales de droit privé installé en République du Bénin). Chaque preuve d'expérience (attestations de bonne fin d'exécution, ou copie légalisée d'un procès-verbal de réception de marché) doit être appuyée de la copie légalisée du contrat correspondant.

Exigences financières :

- disposer d'avoir liquide sous forme de fond propre ou de ligne de crédit à hauteur **de cinquante millions (50 000 000) de francs CFA pour le lot 1 et de quatre-vingt-quatorze millions (94 000 000) pour le lot 2** justifié par une attestation d'une banque ou d'une institution financière agréée par le Ministère de l'Economie et des Finances.

BON A LANCER

Ou

- avoir réalisé au cours des trois dernières année (2019, 2020 et 2021) un chiffre d'affaire annuel moyen **de cent soixante-dix millions (170 000 000) de francs CFA HTVA pour le lot 1 et de trois vingt-cinq millions (325.000.000) HTVA de francs CFA pour le lot 2**, justifié par les états financiers desdites années certifiés par un membre de l'ordre des experts comptables et comptables agréés du Bénin et portant la mention de la DGI (Copie originale ou légalisée de la page portant les deux mentions).

b) Pour les entreprises naissantes :

Exigences techniques :

- être spécialisé dans la vente des équipements, consommables et matériels médicaux justifié par le registre de commerce, les statuts;
- justifier d'une autorisation du Ministère de la Santé permettant la vente des équipements, consommables et matériels médicaux ;
- fournir la liste du personnel d'encadrement composé d'un docteur en médecine ayant au moins un diplôme de (BAC+7) en médecine ou en pharmacie avec au moins cinq (05) ans d'expériences générales et ayant exécuté au cours des trois dernières années (2019, 2020 et 2021) deux (02) marchés similaires pour le lot 1 et d' un agent biomédical ayant au moins un diplôme de (BAC+3) en analyse bio médicale avec au moins cinq (05) ans d'expériences générales et ayant exécuté au cours des trois dernières années (2019, 2020 et 2021) deux (02) marchés similaires pour le lot 2. Ces expériences seront justifiées par les attestations de travail signées par les autorités contractantes ou leurs représentants (administration publique ou privée, société, offices d'état ou mixtes, représentations ou organisations) au Bénin ;

- s'engager à fournir un service après-vente relatif à l'engagement du soumissionnaire à assurer la maintenance préventive des équipements pendant le délai de garantie ainsi que la réparation en cas de panne.

- justifier d'une autorisation du Ministère de la Santé permettant la vente des équipements, consommables et matériels médicaux ;

BON A LANCER

Exigences financières :

- fournir la preuve de l'assurance des risques professionnels couvrant le marché à hauteur de **cent soixante-huit millions neuf cent quatre-vingt-un mille (168 981 000) de francs CFA pour le lot 1 et de trois cent treize millions neuf soixante-neuf mille cinq (313 969 500) pour le lot 2**;

- disposer d'avoirs liquides sous forme de fond propre ou de ligne de crédit à hauteur **de cinquante millions (50 000 000) de francs CFA pour le lot 1 et de quatre-vingt-**

quatorze millions (94 000 000) de francs CFA pour le lot 2 justifié par une attestation d'une banque ou d'une institution financière agréée par le Ministère de l'Economie et des Finances.

8. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement un dossier d'Appel d'offres complet à l'adresse mentionnée ci-après : **Mairie de Cotonou, 120, Avenue du Renouveau (8.047), Wologuèdè dans le 8ème Arrondissement de la ville de Cotonou, Secrétariat Permanent de la Personne Responsable des Marchés Publics sis au Rez-de-chaussée du bâtiment situé derrière le grand immeuble.** Le dossier d'Appel d'offres en version papier sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers au Secrétariat Permanent de la Personne Responsable des Marchés Publics ou adressé aux candidats à leurs frais par la poste normale ou l'acheminement à domicile localement ou en cas d'urgence ou de sécurité, l'acheminement à domicile par messagerie. Ce dossier peut aussi être remis aux candidats en version électronique sous le format PDF ou envoyé par voie électronique, sous réserve des dispositions relatives à la dématérialisation.

Ce retrait est matérialisé par une fiche établie selon un modèle mis à disposition par l'Autorité de Régulation des Marchés Publics.

BON A LANCER

9. Les offres sont rédigées en langue française et devront être déposées en deux (02) exemplaires physiques, à savoir, un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée de l'offre sous le format PDF sur clé USB, le tout dans une enveloppe unique. **Le défaut de présentation de l'offre suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire.** Les offres devront être déposées à l'adresse ci-après : **: Mairie de Cotonou, 120, Avenue du Renouveau (8.047), Wologuèdè dans le 8ème Arrondissement de la ville de Cotonou, Secrétariat de la Personne Responsables des Marchés Publics de la Mairie de Cotonou sise au deuxième étage du bâtiment situé derrière le grand immeuble au plus tard le 28/11/2022 2022 à 10 heures heure locale (GMT+1).** Les offres qui ne

parviendront pas aux heures et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes et aux frais des soumissionnaires concernés. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

10. Les offres (versions physique et numérisée) seront ouvertes en présence des représentants des candidats présents à l'adresse ci-après : **Mairie de Cotonou, 120, Avenue du Renouveau (8.047), Wologuèdè dans le 8ème Arrondissement de la ville de Cotonou, Salle de réunion de la Personne Responsables des Marchés Publics de la Mairie de Cotonou sise au deuxième étage du bâtiment situé derrière le grand immeuble, le même jour à partir de 10 heures 30 minutes, heure locale (GMT+1)** .

11. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission d'un montant de :

Lot 1 : un million six cent quatre-vingt-neuf mille huit cent dix (1 689 810) FCFA ;

Lot 2 : trois millions cent trente-neuf mille six cent quatre-vingt-quinze (3 139 695) FCFA.

En ce qui concerne les micros, petites et moyennes entreprises, la garantie de l'offre peut prendre la forme d'une simple lettre de déclaration de garantie suivant le modèle prévu dans les formulaires du dossier d'appel d'offres.

12. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de **quatre-vingt-dix (90) jours calendaires** à compter de la date limite de soumission.

13. Les offres doivent être présentées et déposées **par lot**.

Cotonou, le.....08..... /.....12...../2022

BON A LANCER

Manet Floriana C. GAZARD

LA PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS